

*Questions orales***LE COMMERCE EXTÉRIEUR**LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—LES  
SONDAGES D'OPINION PUBLIQUE

**M. Geoff Scott (Hamilton—Wentworth):** Monsieur le Président, je voudrais poser une question à la ministre du Commerce extérieur à propos des sondages sur le libre-échange. Permettez-moi de dire que je garde moi aussi la tête haute. Je reste fier d'être un conversateur de l'Ontario.

**Des voix:** Bravo!

**M. Scott (Hamilton—Wentworth):** Certains interprètent cependant les résultats d'hier soir dans ma province comme l'expression d'une inquiétude au sujet du libre-échange. La ministre voudrait-elle commenter l'autre sondage publié dans le courant de la semaine qui laisse entendre que le gouvernement n'a pas de mandat pour conclure une entente de libre-échange avec les États-Unis? L'une ou l'autre de ces consultations a-t-elle fait changer d'avis au gouvernement?

**L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur):** Non, monsieur le Président. Je répète que nous allons publier aujourd'hui les résultats de notre sondage d'août. Ils montrent que les opinions en faveur du libre-échange étaient de 50 p. 100 à la fin d'août, soit la même proportion qu'en juin. Il est intéressant que l'appui le plus solide pour le libre-échange vienne du Québec, où 64 p. 100 sont en faveur. Je tenais à le souligner.

[Français]

Au Québec, depuis le libre-échange, on atteint le niveau de 64 p. 100, soit le plus élevé au Canada.

\* \* \*

[Traduction]

**LES PÊCHES**LE CONFLIT FRANCO-CANADIEN—LES STOCKS DE MORUE DU  
NORD

**L'hon. William Rompkey (Grand Falls—White Bay—Labrador):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Récemment, le négociateur du Canada dans les pourparlers avec la France sur les ressources halieutiques, M. Fortier, se trouvait à Terre-Neuve et il a consulté les représentants du gouvernement terre-neuvien. La position des dirigeants de Terre-Neuve est très claire. La morue du nord ne saurait être quémandée, empruntée ou volée. M. Fortier a refusé de commenter cette position.

Quelle est la position du gouvernement du Canada, compte tenu de l'importance de cette ressource pour les pêcheurs de Terre-Neuve et pour la région Atlantique? La morue du nord est-elle sur la table des négociations? Cette ressource va-t-elle être cédée aux Français?

**Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur le Président, le gouvernement du Canada est d'avis qu'il s'agit d'une question qui doit être négociée entre le Canada et la France. Suite à une rencontre entre le premier ministre Chirac et le premier ministre du Canada, les négociations ont été rouvertes. On sait qu'elles avaient été interrompues par les Français, mais elles sont maintenant rouvertes et reprendront demain à Paris.

Comme nous nous y sommes engagés périodiquement à la Chambre, toutes négociations auxquelles le Canada prendra part donneront lieu à des consultations constantes avec les parties intéressées, y compris la province de Terre-Neuve. Ces consultations auront lieu. Les représentants de Terre-Neuve et d'autres groupes feront partie de la délégation canadienne qui participera aux négociations.

Je n'ai pas l'intention de divulguer à la Chambre des communes la position de négociation qu'adoptera le Canada dans les discussions avec la France demain, car cela compromettrait la position du Canada et de Terre-Neuve, et je ne veux pas faire cela.

## LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**L'hon. William Rompkey (Grand Falls—White Bay—Labrador):** Monsieur le Président, je répète que la position du gouvernement de Terre-Neuve est très claire. Qui plus est, hier, le ministre des Pêches de Terre-Neuve, la province la plus démunie au Canada, a affecté 1 million de dollars pour contenir la crise qui frappe le secteur de la pêche côtière.

Comment le gouvernement du Canada peut-il consacrer des milliards de dollars à la protection de la souveraineté canadienne dans le Nord tout en cédant, ou en se préparant à céder la plus importante ressource du nord, soit la morue? Comment peut-il justifier cela?

**Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur le Président, bien entendu, la prémisse du député est fautive. Nous travaillons à régler le problème. À l'heure actuelle, des négociations sont en cours parce que l'arrangement antérieur mis en place par un gouvernement dont le député faisait partie était inadéquat et n'offrait pas une protection suffisante au Canada. Nous avons donc hérité d'un problème qu'il convient de résoudre par la voix de la négociation, et c'est ce que nous faisons à l'heure actuelle.

Dans le passé, sous des régimes libéraux, les provinces et les autres parties intéressées étaient exclues des négociations. Nous avons changé cette pratique. Nous avons intégré les représentants de de Terre-Neuve, d'autres provinces et d'autres groupes intéressés au processus de consultation et aux délégations chargées de mener la négociation. C'est ainsi que les choses se passent en ce qui concerne les négociations qui s'ouvriront à Paris au cours de la fin de semaine, et je donne aux députés l'assurance que nous protégerons les intérêts du Canada et de Terre-Neuve lors de ces négociations.